

LES ANNONCES LANDAISES

DANS L'OBJECTIF

Jérémy Lauilhé :
l'esprit landais
dans un shaker

ENTREPRISE

Apis Mellona :
le miel de la vie



BOÎTES DE NUIT COMMENT VONT-ELLES ?

PATRIMOINE BAYOUNE RETROUVE L'ADOUR À SAUBUSSE

Le 16 juillet dernier, une grande fête a salué la mise à l'eau et le baptême de la galupe Bayoune, entre procession depuis l'église de Saubusse jusqu'au port, buffet champêtre, danses et musiques traditionnelles. Découverte il y a trois ans sur un bord de rive à Guiche, elle a bénéficié d'un grand chantier de restauration solidaire, entre travail acharné de bénévoles de l'association AdourA, dons de propriétaires privés et de collectivités, et aide du chantier naval Albaola à Pasaia (Espagne). Pour du tourisme vert et patrimonial.



COUP DE BUZZ



LABEL ROUGE POULET À LA PLAGE

Après le bœuf en juillet, c'est le poulet qui passera la journée à Vieux-Boucau, le jeudi 24 août, à l'occasion de la 18^e édition de « Poulet à la plage ». Objectif de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et des Jeunes Agriculteurs : promouvoir le poulet jaune des Landes, premier Label Rouge de l'histoire, auprès des vacanciers. Rencontres avec les producteurs et leurs petits protégés, dégustations et animations sont prévues en matinée sur le parvis des arènes, avant le repas poulet rôti, au cours duquel quelque 800 convives sont attendus, le soir au fronton.



TOURISME LES SECRETS DE LOU CAPÈT

Épicurien, photographe et cuisinier à ses heures, Jean Lou Capèt est le nouvel ambassadeur de la communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan auprès des touristes et des nouveaux habitants. Béret (lou capèt en gascon) vissé sur la tête, ce très proche de l'équipe de l'office de tourisme qui a écumé cet été les événements montois, d'Arte Flamenco à la feria de la Madeleine, en passant par le Tour de France, compte bien continuer à dévoiler sur sa page Instagram (@jean_lou_capet) les richesses culturelles et patrimoniales locales.



SOMMAIRE

4 FOCUS LANDES

Boîtes de nuit :
comment vont-elles ?

10 DANS L'OBJECTIF

Jérémy Lauilhé : l'esprit
landais dans un shaker

14 ACTU LANDES

Apis Mellona :
le miel de la vie

18 ACTU RÉGION

Vaccin contre la grippe
aviaire : Ceva évincé



20 ON EN PARLE

22 ANNONCES LÉGALES
VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES

27 TENDANCES BOURSE

28 QUOI DE NEUF ?

Galerie Ilan Benattar :
patrimoines oubliés



Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax
 • Président honoraire : Jean-Louis **DUMOLIA** • Directeur de publication : Guillaume **LALAU** • Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET** • Rédactrice en chef : Nelly **BÉTAILLE** - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Rédaction : Julie **DUCCOURAU**, Cécile **AGUSTI**, Hubert **RAFFINI**, Anne **TAUTOU**, Isabelle **TRANCOEN**, Christine **LAMAISON** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Noëlle **SANZ**, Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD** & Raphaëlle **MOURET** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Webmarketing : Cyrielle **MORFEA** • Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI** • Service annonces légales et abonnements : Liliane **DORRER** • Service commercial marchés publics : Cathy **DARTHENUCCQ** - 06 12 98 21 75 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU** - c.clerteau@annonces-landaises.com • Publicité : Guillaume **LALAU** et Christine **SABOURIN** - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Dépôt légal à parution hebdomadaire • Parution le samedi
 • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 0628 | 83288
 • ISSN 1270-704X • Prix de vente : 1,50 € • Abonnement annuel papier + web : 50 € • Membre de RésHebdoEco



BOÎTES DE NUIT COMMENT VONT-ELLES ?

Sur la côte ou à l'intérieur des terres, les discothèques landaises qui ont, comme ailleurs, souffert des fermetures Covid, connaissent aujourd'hui des réalités différentes. Un point commun : la baisse du pouvoir d'achat de leurs clients.

Par Julie DUCOURAU et Isabelle TRANCOEN



○○○



© Le Patixio

Avec le Covid, le nombre de discothèques a fondu en France. Sur les 1 600 établissements dénombrés en 2020 avant la pandémie, 300 ont fermé leurs portes (19 %) et plusieurs milliers de salariés ont perdu leur emploi, selon le Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs (SNDLL). Dans les Landes où il y a globalement moins d'établissements qu'il y a 20 ou 30 ans, la quinzaine de boîtes ou bars de nuit dont plusieurs uniquement saisonniers près des plages, se sont maintenus.

« DERNIÈRE ROUE DE LA CHAÎNE DES DÉPENSES »

Direction la côte sud, la zone la plus attractive côté nuit avec plus de boîtes que partout ailleurs sur le littoral, du Traouc et sa mythique piscine sous les pins à l'Escargot à Seignosse, du Klub (ex-Privé) au Bakoua à la Centrale d'Hossegor. « C'est une saison particulière. On sent qu'il y a une faiblesse des locations, ce n'est pas full, donc forcément ce ne sera pas notre meilleure année », explique un gérant qui préfère rester anonyme : « On est très assujéti à l'inflation actuellement. On est la dernière roue de

« Covid, incendies... tout ça c'est derrière nous. On s'est tous remis au charbon. On est à peu près sur les chiffres d'avant-crise sanitaire »

la chaîne des dépenses. Même s'ils ont envie de s'amuser, certains pensent qu'il vaut mieux remplir son caddie que faire la fête en discothèque... »

Au nord du département, les habitants et touristes de Biscarrosse ne peuvent, eux, profiter que d'une seule discothèque quand il y en avait trois ou quatre dans les années 1990, époque où les boîtes étaient partout davantage à la mode. À l'Oceana qui ouvre à l'année les week-ends et tous les jours l'été (capacité de 700 personnes), la directrice Mélanie Lemesle pointe ces derniers temps, « une « cata » tous les ans, entre le Covid et les incendies. Il a fallu être patient ! On a la chance d'être propriétaire des murs [son père, Christian, est le gérant depuis longtemps, NDLR] et donc de ne pas avoir de loyer à payer. Mais on s'est tous remis au charbon et tout ça c'est derrière nous. On est à peu près sur les chiffres d'avant-Covid. » Ce printemps, dans cette discothèque à deux pas du front de mer disposant d'un espace extérieur avec petite restauration, ils ont même été « très bons, dit-elle. En juillet, ils ont de nouveau baissé. On sent un problème de pouvoir

d'achat. Il y a du monde qui se promène, mais la clientèle de camping reste encore plus au camping. Les boîtes sont la dernière ligne pour les dépenses. Mais ce n'est qu'à la fin de la saison qu'on verra vraiment, comme l'an dernier qui fina-

lement a été correct », selon la responsable qui emploie ici 18 salariés dont huit pour la sécurité le week-end : « Du fait qu'on est les seuls dans les environs, on attire et on ne peut pas toujours satisfaire tout le monde à l'entrée... »

SNACK, BABY-FOOT ET SOIRÉES « POUVOIR D'ACHAT »

Un peu plus au sud, à Parentis-en-Born, Frédéric Bosquet qui a vécu le monde de la nuit en région parisienne avant de s'installer dans le Sud-Ouest a, lui, racheté le Heaven Club après la première crise Covid, à l'automne 2021 : « Ça a toujours été mon rêve. On a fait de gros travaux d'aménagement pour plus de confort, avec salon VIP, nouveau fumoir et un snack avec baby-foot qui attire aussi du monde. Il faut varier les plaisirs, si on reste uniquement en mode discothèque, ça ne fonctionne pas. » Peu à peu, et entre de nouvelles fermetures Covid pour lesquelles il n'a « pas eu d'aides de l'État » dans la mesure où il reprenait la société (« heureusement on avait de la trésorerie »), le chiffre d'affaires grimpe, grâce, entre autres, à ses



Sur les 1 600 établissements dénombrés en 2020 avant la pandémie, 300 ont fermé leurs portes dans l'Hexagone. Les boîtes landaises se sont maintenues



« Il faut varier les plaisirs,
si on reste uniquement en
mode discothèque,
ça ne fonctionne pas »



Au Heaven Club à Parentis,
le chiffre d'affaire grimpe grâce
aux soirées thématiques

soirées thématiques dont celles sur les années 1980 qui attirent les quadragénaires et quinquagénaires, et ses « soirées pouvoir d'achat », avec bouteille à quasiment moitié prix avant une heure du matin. « Les clients jouent le jeu et viennent plus tôt », assure le gérant qui poursuit, en parallèle, son activité avec sa société d'électricité en journée. À cinq l'hiver, avec « des grosses soirées jusqu'à 200 personnes », ils sont sept ou huit salariés les week-ends d'été, avec des renforts disponibles pour la sécurité. « Le monde de

la nuit n'est plus ce qu'il était. Avant, les gens sortaient vraiment pour s'amuser. Le Covid a changé les mentalités. Maintenant, ils sont souvent plus tournés vers l'alcool », déplore-t-il. À quelques kilomètres de la côte, la saison estivale avec plutôt une clientèle familiale sur Parentis-en-Born, est traditionnellement moins festive que le reste de l'année, avec des jauges plus petites : « Les jeunes d'ici vont plus dans les ferias, de Mont-de-Marsan, Bayonne et Dax, mais la feria de Parentis, début août, nous sauve les meubles ! »

FLUO PARTY, CHAMPAGNE SHOWER ET BODEGA

À Mont-de-Marsan, les fêtes de la Madeleine, fin juillet, sont aussi une bonne semaine dans les trois clubs de Daniel Delhoste (Osasuna, le Patxio, le Joxabana, et 22 salariés au total) qui ferme comme d'habitude deux de ses établissements le reste de la saison estivale toujours calme ici, avant la rentrée de septembre. « On se maintient, c'est correct », assure le patron. Avec la dernière réouverture post-Covid en février 2022, « on avait fini

par retrouver les chiffres d'avant la crise sanitaire. Mais avec l'inflation ces derniers mois, on a reperdu 25 % du chiffre d'affaires. Les parents donnent moins d'argent aux jeunes. Alors on module les ouvertures », fait valoir celui qui a accusé sur ses trois sites « 170 000 euros de pertes pendant le Covid, compensés par les prêts de l'État qui ne nous a pas laissés mourir, et qu'on rembourse maintenant. »

« Certains changements d'habitudes se sont opérés avec des jeunes qui restent peut-être plus entre eux, chez eux »

Seule boîte entre Mont-de-Marsan et Dax, l'Expérience à Hagetmau avait été l'une des premières à rouvrir après les interdictions Covid. « On avait mis en place des tests par des infirmiers à l'entrée, on a eu une affluence importante, les gens venaient de partout », se rappelle Dorine Lafitte-Darrieutort, devenue cogérante en 2020 au côté de son mari DJ, Émeric Darrieutort, qui avait racheté les lieux trois ans plus tôt avec un associé dont elle a récupéré les parts. Aujourd'hui, « les choses ont repris leur cours avec un retour à peu près à la normale », explique le couple qui a pu bénéficier des aides de l'État pendant cette période compliquée. Toutefois, « certains changements d'habitudes se sont opérés depuis, avec des jeunes qui restent peut-être plus entre eux chez eux, cette génération des 18 ans qui a passé quasiment deux ans sans boîte de nuit. L'inflation a aussi un impact : certains font un peu plus attention à leur porte-monnaie, même si c'est vraiment très variable d'une soirée à l'autre. Globalement, ça



© Le Patxio

fonctionne bien et on s'y retrouve. » Ici en Chalosse, la saison de la nuit la plus courue va de novembre à mars, de fluo party en bodega et champagne shower (douche en anglais). L'été, c'est aussi porte close, sauf pendant les fêtes d'Hagetmau, fin juillet : « On a la chance d'être dans la rue principale, alors ça a toujours été aussi une bonne période ! »

Autre ambiance de nuit totalement différente, l'Euphoria Spa à Bénesse-Maremne, racheté il y a un peu plus de deux ans par Isabelle Vinsonneau et son mari, propose des soirées libertines. « Nous avons acheté l'établissement pendant la crise sanitaire du Covid, raconte la patronne. Nous avons fait pas mal de travaux, créé un club qui nous ressemble. Quand il y avait encore le couvre-feu, nous pouvions ouvrir uniquement jusqu'à 23 h. Puis, en juillet 2021, comme pour toutes les discothèques, les restrictions ont été levées et on a pu commencer pleinement notre activité. » Après deux ans à accueillir toute l'année une clientèle assez jeune (35/40 ans en moyenne), Isabelle Vinsonneau est satisfaite : « Nous fonctionnons à l'année et les retours de nos clients sont très bons, sur la propreté, l'accueil et l'ambiance », notamment au cours des « soirées pool » de l'été, le week-end, autour de la piscine.



JÉRÉMY LAUILHÉ

L'ESPRIT LANDAIS

DANS UN SHAKER

Officiellement sacré Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie barman, le 20 juin dernier, le Landais Jérémy Lauilhé a séduit les palais les plus exigeants grâce à ses six cocktails signature. Un artisan des saveurs qui aime repousser les limites de sa discipline pour offrir une expérience unique.

Par Anne TAUTOU

À 35 ans, Jérémy Lauilhé est le huitième barman de France à recevoir le col bleu-blanc-rouge de Meilleur Ouvrier de France, récompensant le travail, la précision et la créativité. « Je suis très heureux, c'est une vraie reconnaissance », commente-t-il à propos de cette victoire qu'il estime collective : « J'ai travaillé avec de nombreuses personnes qui m'ont enrichi et m'ont fait confiance. En fait, c'est surtout une victoire landaise ! »

Avec émotion, il se remémore les étapes de ce parcours intense, dur parfois, qu'il n'aurait pu mener sans l'aide de sa compagne, de sa famille, de ses amis et le soutien de ses anciens professeurs et mentors Jean-François Chirpaz et Pierre Dupouy. « Pierre a cru en moi plus que de raison, cela m'a beaucoup porté. Quand j'ai appelé Jean-François pour lui annoncer la nouvelle, il était en larmes, tellement fier du chemin parcouru », confie le tenant du titre.

« JE NE LÂCHE JAMAIS, C'EST DANS MA NATURE »

Car ce que beaucoup ignorent, c'est la force de caractère dont il a dû faire preuve durant ses années d'apprentissage. Atteint d'une pathologie rare, le jeune barman est conscient, plus que quiconque, de la fragilité de la vie. « Je sais d'où je viens et ce que j'ai traversé. Ma pathologie m'a poussé à voir la vie différemment. Depuis, je ne lâche jamais, c'est dans ma nature », affirme-t-il.

De ce mauvais coup du sort, Jérémy a tiré une volonté et une énergie hors normes qui l'incitent à toujours aller de l'avant. Il réalise dès l'adolescence qu'il veut devenir restaurateur, puis barman. Après une scolarité compliquée au collège Jean-Rostand à Tartas - « J'avais de très bonnes notes, mais j'étais dissipé, collé toutes les semaines » -, il découvre, grâce à un ami de ses parents, traiteur, le métier de serveur. « Je suis parti avec ma chemise blanche et mon pantalon noir à un extra, en mode qu'est-ce que je vais faire là-bas ? », se souvient-il. Conquis, dès le lendemain, il veut s'inscrire au lycée hôtelier de Biarritz. « Ça bougeait, il y avait du relationnel. J'ai adoré. »

À 14 ans, il rejoint donc l'établissement où enseignent Jean-François Chirpaz et Pierre Dupouy et poursuit ses études jusqu'au BTS hôtellerie restauration, option gestion marketing. Il accomplit son premier stage chez Jean Coussau à Magescq, puis passe par le Grand Hôtel à Saint-Jean-de-Luz. « Toutes ces maisons m'ont beaucoup apporté. Les professeurs décidaient quel profil allait dans tel type d'établissement, selon la personnalité et les notes. C'est ainsi que j'ai découvert les adresses haut de gamme », explique-t-il.

BONBUVANT : « SAVOIR MIEUX BOIRE »

Pour sa première expérience professionnelle, il choisit l'hôtel cinq étoiles Le Sereno à Saint-Barth. Cinq ans durant lesquels il apprend beaucoup et teste grandeur nature ses tout nouveaux cocktails. À son retour en France et après quelques cours donnés aux élèves



JÉRÉMY
LAUILHÉ



du lycée hôtelier de Biarritz, il pose ses shakers à Dax, durant sept ans, au O'Byron qui deviendra Le Mojo Fabrique à cocktails, dont il prendra la cogérance pendant trois ans avec deux associés. « Notre carte accordait les mets avec les cocktails. Nous avons été référencés dans les 250 meilleurs bars à cocktails de France dans le guide *Mixo 250*. Il franchit ensuite les portes du mythique Hôtel du Palais à Biarritz et en devient le chef barman, réalisant « encore un rêve de gosse ». Mais ce travail lui laisse peu de temps pour sa vie de famille et ses deux enfants de cinq et sept ans, alors il reprend vite sa liberté et lance, en 2022, son activité de consulting baptisée Bonbuvant. « Ce nom s'adresse à celles et ceux qui se reconnaissent dans la notion de « savoir mieux boire » : boire en qualité plutôt qu'en quantité. J'ai écrit un manifeste qui défend l'idée que les spiritueux sont une richesse, celle de l'expérience, du savoir-faire et du patrimoine », dit-il. Son objectif : démocratiser le cocktail pour apporter de l'humilité et des valeurs humaines à son travail. « On ne fait que des cocktails ! ».

DES CRÉATIONS AVEC LES PRODUITS DU TERROIR

Originaire de Carcen-Ponson où il a grandi, Jérémy Lauilhé vit désormais à Laluque. Quand il ne travaille pas, il cultive son potager, cuisine - « J'apprends à faire du confit avec la famille pour garder nos savoir-faire » - ou joue au foot trois fois par semaine à Pontonx-sur-l'Adour. Il avoue avoir toujours baigné dans les spiritueux et détenir sa passion pour l'armagnac de son grand-père Jeannot, personnage tutélaire qu'il ne peut évoquer sans que son regard se voile... « Mon grand-père sortait la bouteille tous les dimanches et il me faisait un petit canard. Il m'a transmis la flamme et je lui ai dédié un cocktail « Héritage », lors du concours de Meilleur Ouvrier de France. Je suis convaincu qu'il est toujours là, avec moi. » Et dans les mois à venir, il compte bien apporter son expérience dans la plus vieille eau-de-vie de France pour contribuer à sa connaissance et à son développement.

Profondément attaché à ses racines, le Landais prépare ses créations avec les produits du terroir. « On doit faire vivre une expérience aux gens. Chaque cocktail que je crée a une histoire, une couleur, une humeur, une typi-

« Les spiritueux
sont une richesse, celle
**de l'expérience,
du savoir-faire et du
patrimoine** »



Cocktail
« Verger d'automne »

© Quentin Salinier



EN QUELQUES MOTS

Avec qui aimeriez-vous partager un cocktail ? Mon grand-père.

Un plat :

Le poulet aux oignons de ma grand-mère avec des frites de patates nouvelles.

Un livre :

La Preuve du paradis d'Eben Alexander

Un film :

Les Petits Mouchoirs de Guillaume Canet

Un compositeur :

Ludovico Einaudi

Une devise :

« Ce qui ne tue pas rend plus fort. »



© Maeva Pelletier

Le cocktail « Héritage », à base d'armagnac, dédié à son grand-père

© Quentin Salmer

« Chaque cocktail que je crée a **une histoire, une couleur, une humeur, une typicité** »

« cité », développe le barman. J'y ajoute une démarche écoresponsable, un sourcing des produits et le respect de la saisonnalité. Je ne proposerai jamais un cocktail à la fraise en décembre. »

Avec toujours la même envie de transmettre, il anime aujourd'hui des ateliers pour les particuliers, crée les cartes de cocktails et forme le personnel de l'hôtellerie, de la villa Mirasol à Mont-de-Marsan au groupe Ginto Hôtels, du Saint-Julien à Biarritz au Grand Hôtel français à Bordeaux. Il attend avec impatience l'ouverture en septembre de la nouvelle formation « mention complémentaire barman », créée par le centre de formation des apprentis en collaboration avec la chambre de métiers et de l'artisanat des Landes et dans laquelle il sera l'un des formateurs. « Cela me tient à cœur de transmettre et de mettre les jeunes dans des conditions de réussite ». Certain d'être né sous une bonne étoile, Jérémy veille déjà à laisser son empreinte lumineuse sur les shakers des générations futures.

APIS MELLONA

LE MIEL

DE LA VIE

À Seignosse, Laurent Cazenave qui a choisi de se reconverter il y a trois ans en créant le rucher Apis Mellona, partage sa passion en proposant des ateliers pour s'initier à la vie des abeilles ou savourer un repas autour du miel en pleine nature.

Par Anne TAUTOU

Dans la forêt de Seignosse, Laurent Cazenave, à la tête de Apis Mellona, donne rendez-vous aux épicuriens au soleil couchant pour déguster en pleine nature un repas de la chef Mathé, préparé à partir des produits de la ruche. « J'ai imaginé « L'escapade au rucher » avec Mathilde qui est chef à domicile, passée notamment par le restaurant étoilé, la Villa de l'Étang blanc. Je propose sur demande une visite de la miellerie, des ruches et nous partageons des plats sucrés et salés au miel », explique l'apiculteur. Avec en cocktail de bienvenue, deux nouveautés : un gin au miel de fleurs sauvages et la bière Ours. « C'est important de se diversifier car la récolte de miel n'est pas toujours bonne en fonction de la météo. L'année dernière, avec la canicule, elle a été catastrophique alors que ce début de saison est correct », explique-t-il. Un moment suspendu dans une ambiance conviviale au cours duquel Laurent Cazenave aime rappeler à ses convives l'importance des abeilles dans notre écosystème.

À FLEUR DE POTS

Cela fait seulement trois ans que cet ancien ingénieur aéronautique chez Safran Helicopter Engines s'est reconverti pour se consacrer pleinement à l'apiculture : « C'est une reconversion déclenchée par le Covid qui

m'a permis de mettre le nez dehors. » Conscient du temps qui passe, Laurent Cazenave quitte son emploi de salarié pour créer son auto-entreprise avec l'envie de retrouver le plaisir de son enfance quand son père apiculteur amateur lui faisait découvrir les saveurs du miel. « Je participais gamin, le dimanche, aux récoltes à Asson (Béarn). Je me souviens de l'odeur du miel et de la propolis (cire)... J'ai toujours été fasciné par les abeilles. Quand je travaille les ruches, je retrouve tout ça et je me sens bien. J'ai même l'impression d'avoir rajeuni », s'amuse l'entrepreneur de 52 ans. Durant une année, chaque samedi, il suit la formation du rucher école de Souprosse et investit dans ses premières ruches. « Pour mettre en pratique ce que j'apprenais, j'ai commencé dans mon cellier à la maison. J'ai aussi fait une saison en Corse chez un ami apiculteur. » En parallèle, il monte son business plan, accompagné par un cabinet privé, puis un comptable et décroche 13 000 euros d'aide de la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles. « Pour en vivre, cela nécessite une grande réflexion. Il y a beaucoup d'apiculteurs sur le marché, alors j'ai développé mon activité en valorisant le produit à travers différentes déclinaisons comme mon miel au cacao ou des granolas avec cacahuètes de Soustons et céréales torrifiées au miel. »





Laurent Cazenave installe ses ruches dans les Landes et au Pays basque



Plats sucrés et salés au miel, au menu des repas « L'escapade au rucher » d'Apis Mellona

Laurent Cazenave s'installe en 2020 dans la zone artisanale de Laubian à Seignosse où il monte son laboratoire et une petite boutique dans un local de 120 m². C'est là que naît la marque Apis Mellona du nom d'une déesse romaine, protectrice des abeilles. « Les abeilles sont apparues sur terre bien avant les humains. La fascination qu'exerce l'abeille perdure depuis des millénaires. Elle a accompagné beaucoup de grands hommes : on la retrouve sur les insignes de Louis XV ou le manteau de sacre de Napoléon », développe Laurent Cazenave qui confie entretenir une relation un brin mystique avec l'insecte. Aujourd'hui, ce sont sur les tee-shirts, casquettes et tote-bags de la boutique que l'abeille iconique d'Apis Mellona s'est posée. Elle orne ses pots de miel, boissons, pains d'épices et granolas. « L'image des produits est importante. J'y suis très sensible. Il faut que ce soit beau et bon ! Quand les gens viennent me rendre visite, je veux leur transmettre quelque chose et qu'ils passent un bon moment avec l'envie de revenir », précise l'apiculteur.

SUR LA TABLE DES CHEFS

Aujourd'hui, son exploitation compte 250 ruches. « J'ai recherché des parcelles en fonction des essences d'arbres et des fleurs pour faire du miel de châtaigniers, d'acacias, de myrtilles, de bruyère, de tilleul ou de fleurs sauvages... » Les abeilles d'Apis Mellona butinent ainsi dans les Landes et au Pays basque. Après avoir vendu ses premières récoltes sur le marché d'Hossegor, il est



LA RUCHE EN CHIFFRES

200 euros, c'est le coût moyen d'une ruche avec son essaim

Entre **50 000** et **70 000** abeilles vivent dans une ruche

30 % de leur fabrication de miel seulement sont extraits par l'apiculteur

On considère qu'un miel est **monofloral** s'il provient au moins à **70 %** d'une seule variété

Le rendement moyen d'une ruche est de **18 à 20 kilos de miel par an** selon les conditions météo

Une reine pond **2 000 œufs** tous les jours



allé frapper aux portes des restaurants, hôtels, épiceries et chambres d'hôtes susceptibles de mettre à leur carte son produit. « J'ai beaucoup utilisé Instagram pour étoffer mon réseau. » Reconnu « artisan de qualité » depuis 2021 par le Collège culinaire de France, l'apiculteur travaille désormais avec des épiceries fines et de nombreux établissements de luxe : Le Régina à Biarritz, le château de Brindos à Anglet et aussi des chefs prestigieux : Yannick Duc du Hittau à Tyrosse, David Sulpice de la Villa de l'Étang blanc à Seignosse, Christian Etchebest de la Cantine du troquet à Paris. Son ambition n'est pourtant pas de se développer davantage. « Je veux juste trouver un équilibre et garder mes valeurs. Je ne fais pas ça pour devenir riche mais pour m'éclater, transmettre et faire de beaux produits. »

LES ANNONCES LANDAISES

annonces-landaises.com

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

50€ TTC

magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur annonces-landaises.com

Paiement sécurisé



- | | | | |
|-----------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Magazine + Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 30 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 50 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 79 € |
| Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 18 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 29 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 44 € |

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ **code postal** _____

Tél _____ **email** _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : **Liliane Dorrer**

contact@annonces-landaises.com / 05 58 45 03 03

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

VACCIN CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE CEVA ÉVINCÉ

Pour lutter contre les épisodes de grippe aviaire qui paralysent l'ensemble de la filière avicole, une vaste campagne de vaccination sera lancée au mois d'octobre. Le gouvernement a annoncé avoir retenu pour l'achat des vaccins le géant allemand Boehringer Ingelheim, au détriment du laboratoire vétérinaire libournais, Ceva Santé Animale.

Par Astrid GOUZIK

L'incompréhension. Et l'exaspération. La décision du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire suite à l'appel d'offres pour le vaccin contre la grippe aviaire n'a pas manqué de faire réagir sur le territoire girondin. En cause : le laboratoire allemand Boehringer Ingelheim a été préféré à l'ETI libournaise Ceva Santé Animale pour fournir les 80 millions de doses de vaccin contre l'influenza aviaire qui seront administrées aux canards de tous les élevages commerciaux, en France, à partir du mois d'octobre.

DES RÉSULTATS SIMILAIRES POUR LES DEUX VACCINS

Une (mauvaise) surprise pour l'ETI qui emploie 6 700 personnes dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros en 2022. Au mois de mai, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) publiait les résultats de deux expérimentations réalisées pour tester les vaccins. « Les deux vaccins [celui

de Ceva et celui de Boehringer Ingelheim, NDLR] donnent des résultats similaires : ils permettent de limiter très fortement la transmission directe lorsque les animaux sont en contact rapproché et bloquent la transmission indirecte, par voie aérienne », indiquait l'agence. Rien ne laisse alors supposer que, moins de deux mois plus tard, Ceva serait écarté de la campagne de vaccination, dont le coût sera pris en charge à 85 % par l'État.

« UN COUP INJUSTIFIABLE »

« Un coup injustifiable contre l'industrie française des biotechnologies, la souveraineté industrielle, la sécurité sanitaire et l'efficacité vaccinale », a immédiatement réagi la région Nouvelle-Aquitaine, après l'annonce. « Cette décision n'est pas acceptable, ni pour les éleveurs opérationnellement et financièrement ni pour le réseau des chambres de Nouvelle-Aquitaine qui promeut la souveraineté alimentaire et économique sur son territoire et soutient la politique « one health » du conseil régional », a fait savoir la chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.



Le laboratoire vétérinaire Ceva dispose de 30 sites de production dans le monde, dont son usine libournaise qui a déjà commencé à produire des doses de vaccin contre la grippe aviaire

LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT EN JEU

Parmi la pluie d'arguments déployée pour défendre le produit développé dans les laboratoires girondins de Ceva, un processus de vaccination simplifié. La première injection étant réalisée dès leur première journée en couvoir, et la seconde à quatre semaines, réduisant ainsi considérablement la difficulté de la vaccination pour les éleveurs puisque pour les vaccins traditionnels sur les animaux adultes, il faut pour les deux injections trois personnes pour attraper et maintenir chaque canard. Par ailleurs, la sénatrice de la Gironde Florence Lassarade a questionné le gouvernement, le 27 juillet dernier, concernant la gestion du risque de défaillance. « Cette répartition [entre les deux fournisseurs, NDLR] aurait permis une meilleure sécurité d'approvisionnement en doublant le nombre de fournisseurs », avance-t-elle.

PRODUIRE LES VACCINS AU PLUS PROCHE DES ÉLEVAGES

Dernière épine dans le pied du gouvernement, Boehringer Ingelheim, dont le siège français est établi à Lyon, ne produirait pas le vaccin sur le territoire. « Il est indiqué dans l'autorisation temporaire unique (ATU) que le vaccin de Boehringer Ingelheim sera fabriqué à l'étranger, peut-être même hors d'Europe ; quant aux unités de production de Ceva Santé Animale qui fabriqueraient son vaccin, elles se trouvent en France », pointe le conseil régional. « Cette décision, qui ne satisfait ni les éleveurs ni les filières, semble faire peser un risque important en matière d'approvisionnement de vaccins et de qualité

de la couverture vaccinale. En outre, elle porte un coup majeur à notre souveraineté vaccinale et donc, in fine, à notre souveraineté alimentaire », s'indigne Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine. De son côté, l'industriel libournais (ancienne filiale de Sanofi Aventis) a introduit une action en référé pour contester l'attribution de l'appel d'offres.





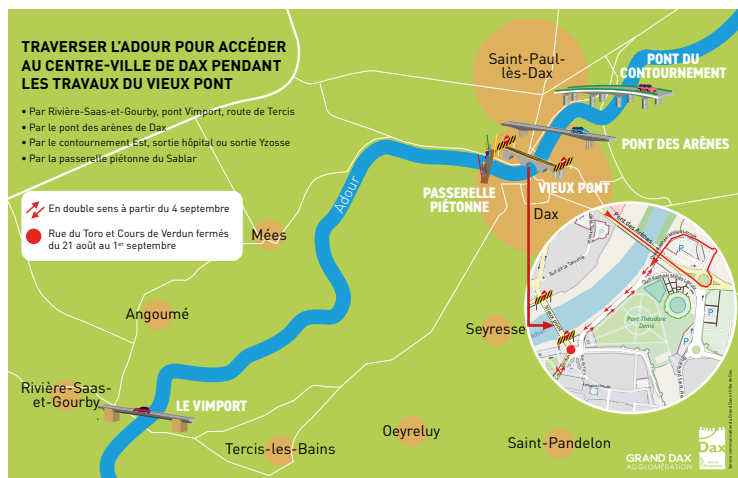
© Clément Garby - Ville de Dax

CARNET

En remplacement de **Thierry COLSON** aux commandes depuis 2019, **Fanny REMILLER**, 39 ans, est, depuis la mi-juillet, la nouvelle directrice des thermes de Préchacq-les-Bains qui appartient au groupe de la Chaîne thermale du soleil. Originnaire de Vienne (Isère), cette diplômée de l'école de commerce et management Skema à Nice, a une expérience très internationale avec des postes de directrice commerciale dans l'agroalimentaire à Hong Kong, au Vietnam ou à Madrid. Elle a ensuite changé de voie et intégré, il y a un an et demi, la Chaîne thermale du soleil à Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle, un village de l'Ardèche de 140 âmes et quelque 2 500 curistes annuels. Dans une filière qui se remet peu à peu de la crise Covid, Préchacq (800 habitants) se situe à peu près dans la même catégorie en termes de fréquentation thermale.



FANNY
REMILLER



INFRASTRUCTURE VIEUX PONT DE DAX SÉCURISÉ

Le vieux pont de Dax, inauguré dans sa version initiale en 1857 pour traverser l'Adour en centre-ville, avant d'être élargi en 1910, s'apprête à faire l'objet de travaux de sécurisation. Le chantier dont la maîtrise d'ouvrage et le financement (1,37 million d'euros) sont assurés par le département des Landes, s'opèrera en deux phases : du 21 août au 1^{er} décembre (décapage de la chaussée et dépose des bordures, travaux des concessionnaires réseaux, étanchéité), puis du 15 janvier au 19 avril 2024 (nettoyage de l'ouvrage et de la calcite, grosses réparations des maçonneries et bétons, revêtements des trottoirs et replis). L'infrastructure qui enregistre un trafic journalier estimé à 16 500 véhicules étant fermée à la circulation pendant la durée des travaux, un circuit de déviations est mis en œuvre par le département et par l'agglomération du Grand Dax.

Mais, que les adeptes du festival Toros y salsa se rassurent : afin de faciliter l'accès au parc des arènes, la réouverture du pont, pour les piétons uniquement, est prévue du vendredi 8 septembre 16 h au lundi 11 septembre 6 h.



SÉCHERESSE HARMONISATION DES RESTRICTIONS D'USAGE DE L'EAU

Si début août, le niveau des réserves en eau remplies à 70 %, était moins alarmant qu'en 2022 à la même date grâce aux précipitations de mai et juin, « les débits des cours d'eau des Landes continuent de diminuer et après une évolution rapide, certains sont aujourd'hui en difficulté », alerte la préfecture des Landes. L'arrêté interdépartemental s'appliquant aux Landes, Gers, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques, pris le 8 août dernier par Françoise Tahéri, préfète des Landes et coordonnatrice du sous-bassin de l'Adour, vise à homogénéiser les critères d'évaluation de la ressource en eau et les restrictions d'usage pour les industriels, agriculteurs, collectivités et le grand public, en fonction des différents degrés de sécheresse identifiés. Selon les quatre niveaux croissants d'alerte - vigilance, alerte, alerte renforcée, crise -, le texte définit les mesures d'économie d'eau. Les différentes dispositions « graduées et temporaires selon les usagers », vont de l'évolution des horaires autorisés jusqu'à l'interdiction d'arrosage des pelouses, massifs fleuris, jardins d'agrément, espaces verts, jardins potagers, golfs et terrains de sports. Le lavage des véhicules et des bateaux ou la mise à niveau des piscines sont également concernés. Pour l'agriculture, en cas d'alerte sécheresse, l'irrigation des cultures (hors goutte-à-goutte) est interdite un jour sur quatre ou réduite de 25 % en volume, sauf pour les prélèvements réalisés à partir de plans d'eau non connectés aux rivières. La restriction passe à deux jours sur quatre ou à une réduction de 50 % en volume, en cas d'alerte renforcée et peut être interdite dans un contexte de crise sécheresse.

Sont actuellement placés en niveau de crise, les bassins versants du ruisseau de moulin de Bordes à Souprosse, du ruisseau du moulin d'Esleys à Pontenx-les-Forges, du ruisseau de Yosse à Saint-Paul-en-Born, du ruisseau de Belloc à Escource, du ruisseau de Larrigand (Jean Barbé) à Pomarez, de l'Arrigan du Gert à Mimbaste, de la Gouaougue et du Louts non réalimenté. En alerte renforcée : les bassins versants du ruisseau du Grauché à Carcarès-Sainte-Croix, du ruisseau de Cavaillon à Mauvezin-d'Armagnac, du ruisseau du Lusson à Perquie, du ruisseau du Bassecq à Heugas, du ruisseau du Grand Arrigan à Pouillon, du ruisseau de Lespontès à Orist, du Ludon, du Midour amont et aval. En alerte : les bassins versants du Mayouraou à Sabres, du ruisseau du canal Saint-Martin à Pouillon et du Ludon réalimenté, le bassin versant des Luys à l'exception des bassins déjà en restriction plus importante.

www.landes.gouv.fr

DAX VENTES DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023, À 10 H 30

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
	PAL	LEGALIA DE GINESTET DE PUIVERT	4 APPARTEMENTS	SAINTE PAUL LES DAX	728 ALLEE DE CHRISTUS LES JARDINS DU LAC	200 000 €

E-mail : contact@annonces-landaises.com - **Plateforme :** annoncelegalepro.annonces-landaises.com

Les ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Organisme passant le marché :

COMMUNE DE BROCAS
44 Place Robert Bézos 40420 Brocas
Tél 05 58 51 40 68
mairie.brocas@wanadoo.fr

Objet du marché : Travaux de curage de l'étang des forges à Brocas

Mode de passation : procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° du Code de la Commande Publique

Désignation des lots :

Tranche ferme (2023) : campagne de curage pour «restauration partielle d'un état antérieur» par des moyens mécaniques :

- Réaliser des travaux de curage à sec de l'Étang des Forges (3 000 m³) ;
- Evacuer et gérer à terre les sédiments curés par valorisation directe en réhabilitation de carrière.

Tranches optionnelles (2024, 2025 et 2026) : campagnes de «curage d'entretien» par des moyens hydrauliques par pompage/refoulement :

- Réaliser des travaux de curage en eau de l'Étang des Forges par pompage (250 m³) ;
- Restitution dans le cours d'eau des matériaux mobilisés dans l'Étang des Forges par refoulement, en aval du seuil de l'étang des Forges.

Délai d'exécution : 3 mois à compter de l'ordre de service

Critères d'attribution :

Valeur technique 60 %

Valeur financière 40 %

Conditions de participation : le contenu du dossier de candidature est précisé dans le règlement de consultation

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Condition de retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est à télécharger sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics à l'adresse suivante : <https://marchespublics.landepublic.org>

Lieu de réception des offres : Les candidatures doivent être transmises avant les date et heure limites indiquées dans le présent avis et le règlement de consultation. Les soumissionnaires doivent déposer leurs candidatures par voie électronique sur le site : <https://marchespublics.landepublic.org>

Date limite de réception des offres : Le Vendredi 8 Septembre 2023 à 12 h

Renseignements complémentaires : Les candidats devront poser leurs questions directement sur la plateforme.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le Mercredi 09 Août 2023
L23AL03954



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

COMMUNE DE VIELLE-SOUBIRAN (40240)
1 au bourg - Tél : 05 58 45 64 74

Objet du marché : Réhabilitation du local de Chasse

Caractéristique de la procédure : Marché public passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique

Numéros et désignation des lots :

- Lot n° 1 :** Gros-œuvre
- Lot n° 2 :** Charpente - Couverture - Zinguerie
- Lot n° 3 :** Menuiseries extérieures intérieures
- Lot n° 4 :** Plâtrerie - Isolation
- Lot n° 5 :** Electricité - VMC - Clim
- Lot n° 6 :** Plomberie sanitaire
- Lot n° 7 :** Carrelage - Faïence
- Lot n° 8 :** Peinture
- Lot n° 9 :** Chambre froide

Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots

Pièces de candidature et d'offres à produire par le candidat : Voir règlement de consultation

Délais d'exécution : Durée des travaux : 06 mois compris période de préparation.

Date de début de travaux : 00/00/2023

Délai de validité : Trois (3) mois, à compter de la date limite de remise des offres

Critères d'attribution :

40 % Prix - 30 % Valeur technique et mémoire technique - 30 % Références

Obtention du dossier de consultation : Les dossiers peuvent être téléchargés sur la plateforme <https://marchespublics.landepublic.org>

Date limite de réception des offres : 02/10/2023 à 12 h sur la plateforme <https://marchespublics.landepublic.org>

La remise des plis sur support papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi à la publication du présent avis : 16/08/2023

Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 (dix) jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à : Mme GARCIA LIER Architecte DPLG 32 Cazaubon Barbotan.

Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

Instance de recours : Tribunal administratif de Pau 50 cours Lyautey 64000 Pau
Tél : 05 59 84 94 40

Le Maire, Mme LAURON Sylvie

L23AL03517



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'acheteur :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR HAUTE LANDE
40630 Sabres
Tél : 05 58 51 03 71

Type de Numéro national d'identification : SIRET 200 069 656 00011

Groupement de commandes : Non

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.landespublic.org>

Identifiant interne de la consultation : MAPA2023-03

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Delphine DAOU

Adresse mail du contact : Achats.publics@coeurhautelande.fr

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans le règlement de consultation.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans le règlement de consultation.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans le règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29 septembre 2023 à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Intitulé du marché : Construction de l'école de Trensacq (40)

Code CPV principal : Descripteur principal : 45214200

Type de marché : Travaux

Mots descripteurs : Bâtiment

Lieu principal d'exécution du marché : Trensacq 40630

Durée du marché : 18 mois

Valeur estimée (H.T.) : 450.000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Description du lot : Gros Oeuvre Maçonnerie - Code CPV principal : 45223220

Description du lot : Charpente - Code CPV principal : 45261100

Description du lot : Couverture Zinguerie - Code CPV principal : 45261210

Description du lot : Menuiseries alu - Code CPV principal : 45421000

Description du lot : Serrurerie - Code CPV principal : 45210000

Description du lot : Menuiseries intérieures - Code CPV principal : 45421000

Description du lot : Cloisons Isolation Faux plafonds - Code CPV principal : 45421152

Description du lot : Revêtements de sols Carrelage Faïence - Code CPV principal : 45431000

Description du lot : Peinture - Code CPV principal : 45442100

Description du lot : Chauffage VMC Plomberie - Code CPV principal : 45331000

Description du lot : Électricité CFO CFA - Code CPV principal : 45210000

Lieu d'exécution des lots : Trensacq

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 01/08/2023

L23AL03848

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'acheteur :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR HAUTE LANDE
40630 Sabres
Tél : 05 58 51 03 71

Type de Numéro national d'identification : SIRET N°200 069 656 00011

Groupement de commandes : Non

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.landespublic.org>

Identifiant interne de la consultation : MAPA2023-04

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Delphine DAOU

Adresse mail du contact : Achats.publics@coeurhautelande.fr

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans le règlement de consultation.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans le règlement de consultation.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans le règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 15 septembre 2023 à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Intitulé du marché : Réhabilitation de la déchèterie intercommunale de Moustey (40)

Code CPV principal : Descripteur principal : 45232470

Type de marché : Travaux

Mots descripteurs : Déchetterie (travaux)

Lieu principal d'exécution du marché : Moustey 40410

Durée du marché : 12 mois

Valeur estimée (H.T.) : 800.000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Description du lot : Voirie et réseaux - Code CPV principal : 45112500

Description du lot : Bâtiment modulaire - Code CPV principal : 44211000

Lieu d'exécution des lots : Moustey

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 04/08/2023

L23AL03846

Prescripteur,

Une annonce à Paris, Marseille, Lyon,
Strasbourg, Lille, Nantes...

Ne cherchez plus de correspondant,

LES ANNONCES
LANDAISES
se charge de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE MARCHÉ DE TRAVAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE DE ROQUEFORT
Place du Soleil d'Or 40120 Roquefort
05.58.45.50.46
Correspondant : M. François Hubert - Maire

Objet du marché : Aménagement des espaces publics commune de Roquefort

N° de Marché : 2023-01

Lieu d'exécution : commune de Roquefort

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Type de marché de travaux ; marché passé selon la procédure adaptée (MAPA), en application de l'article L.2123-1 du code de la Commande Publique.

Prestation divisée en lots : oui

Classification CPV : 45000000-7.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Lot N° 1 : VRD

Lot N° 2 : Espaces verts

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

60 % Valeur technique

30 % Prix

10 % Planning prévisionnel d'exécution des prestations

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Date limite de réception des offres : 25 septembre 2023 à 17h

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : euro

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : le dossier peut être téléchargé gratuitement sur <https://marchespublics.landespublic.org>

Adresse où les offres doivent être transmises :

<https://marchespublics.landespublic.org>

Renseignements administratifs ou techniques : Territoire, 1 avenue de la Gare 40100 Dax, Tel : 05 24 26 30 07

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 Août 2023

L23AL03956

CONSTITUTIONS

Par ASSP, il a été constitué la SASU : AVAN !

Capital: 5000.00 €. Objet: Conseils de gestion aux entreprises et services associées;

La production, conception, réalisation d'oeuvres audiovisuelles; Direction de production, régie

générale, organisation de spectacles. Secteur

d'activité: audiovisuel, théâtre, spectacles, privé. Formation;

Siège: 30 avenue de la Liberté 40990 Saint-Paul-lès-Dax.

Pres. : LARTIGUE LIONEL 30 avenue de la Liberté 40990 Saint-Paul-lès-Dax.

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre

actionnaires. Durée: 99 ans. Au RCS de DAX

L23AL03648



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thibault ARGUEIL, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 10 août 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aména-

gement, l'administration, la location et la vente (à titre occasionnel) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : **SCI LOUS SUZANNES**

Le siège social est fixé à : ONESSE-LAHARIE (40110) , 221 route de Yean .

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Les apports sont exclusivement en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Jean Bertrand CASTAING et Madame Catherine BRINGS, son épouse, demeurant ensemble à ONESSE LAHARIE (40110) Le Pont des Crabes 221 route de Yean.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MONT-DE-MARSAN (Landes).

Pour avis
Le notaire.

L23AL03928

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Audignon (40500) du 3 août 2023, en cours d'enregistrement,

Il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SCI DAMIEN IMMO

Capital social : 100 Euros divisé en cent parts sociales de un euro chacune, entièrement libérées.

Siège social : 1996 Route du Château d'Eau 40500 Audignon.

Objet social : - l'acquisition et la cession de biens immobiliers, la construction et la rénovation d'immeubles,

- la location, la gestion et l'administration desdits biens, ainsi que de tous biens et droits immobiliers dont la société sera propriétaire,

- l'obtention de tous prêts ou des fonds nécessaires aux acquisitions et opérations sus-relatées et la constitution des garanties y relatives,

- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-décrié, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Apports en numéraire : Le capital est constitué uniquement par des apports en numéraire à hauteur de 100 euros.

Gérant: Monsieur Damien Cédric LES-COUMERES, 1996 Route du Château d'Eau 40500 Audignon.

Parts sociales-clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions ou transmissions sont soumises à l'agrément des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL03943

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL immatriculée au RCS de Dax, dénommée **LS Energie** au capital de 1.000 euros, constitué par des apports en numéraire, dont le siège social est à Gamarde-les Bains (40380) 57 Route de Coudosse, ayant pour objet : Installateur et Service après-vente climatisation, ventilation, électricité.

Les gérants sont :

M. Sébastien, Jean-Patrick LASSALLE demeurant 636, Route du Marensin 40380 Gamarde-les-Bains.

M. Loïc, Sébastien OULHEN demeurant 57, Route de Coudosse 40380 Gamarde-les-Bains.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

RCS Dax

Pour avis

L23AL03948

MODIFICATIONS

SCI S.V.M.
Société Civile Immobilière
Au capital de 2.000 €
Siège social : 2028 avenue du Maréchal Juin 40000 Mont-de-Marsan
R.CS Mont-de-Marsan 478 054 158

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 10 août 2023 a décidé :

- De modifier la dénomination de la société et d'adopter comme nouvelle dénomination : **STELAE IMMO**

- D'étendre l'objet social à l'activité de marchand de biens, à la construction et à la vente d'immeubles collectifs ou individuels, à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, ainsi qu'à l'acquisition et à l'exploitation par tous moyens de tout bien mobilier.

- Et de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.

Ces décisions entraînent les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

Dénomination :

Ancienne mention : SCI S.V.M.

Nouvelle mention : STELAE IMMO

Forme :

Ancienne mention : Société Civile Immobilière.

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée.

Objet :

Ancienne mention : La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, de droits immobiliers ou de titres de sociétés dont l'actif est principalement constitué d'immeubles ou de droits immobiliers, propriétés de la société suite notamment à une acquisition, un apport ou un échange.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation.

Nouvelle mention : La société a pour objet :

- L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, de droits immobiliers ou de titres de sociétés dont l'actif est principalement constitué d'immeubles ou de droits immobiliers, propriétés de la société suite notamment à une acquisition, un apport ou un échange ;

- L'activité de marchand de biens ;

- La construction et la vente d'immeubles collectifs ou individuels, à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;

- L'acquisition et l'exploitation par tous moyens de tout bien mobilier.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation.

Administration :

Ancienne mention : Gérants : Monsieur Stéphane MARTINEZ et Madame Laetitia TAUZIN.

Nouvelle mention :

Président : Monsieur Stéphane MARTINEZ, demeurant à Mont-de-Marsan (40000), 2028 avenue du Maréchal Juin.

Directeur général : Madame Laetitia TAUZIN, demeurant à Mont-de-Marsan (40000), 2028 avenue du Maréchal Juin.

L23AL03916

F.D.S.

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 7.622,45 €
SIEGE SOCIAL : Boulevard François Mitterrand et place de la Liberté
40130 Capbreton
RCS Dax 399 747 492

Suivant procès-verbal en date du 23 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant.

Il résulte de ces décisions les modifications suivantes aux mentions précédemment publiées.

Ancienne mention :

Commissaire aux comptes Suppléant : Didier CAZENAVE

Nouvelle mention :

Commissaire aux comptes Suppléant : Néant

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis, le représentant légal

L23AL03920

ABONNEZ-VOUS



Me Nicolas CEVRERO
Notaire Associé
31 avenue du Marensin
40550 Léon

GEDEON

Société Civile Immobilière
Au capital de 750 €
Siège social : Lieudit : Lieudit Houcq
2200 Chemin de Binaou 40260 Linxe
805 396 736 RCS Dax

Suivant décision collective extraordinaire des associés en date du 4 août 2023 et un acte de cession de 50 % des parts sociales (n° 1 à 375) de la société GEDEON de Monsieur Yann PACALIN à Madame Maeva Emilie BUCHET reçu par Maître Nicolas CEVRERO, notaire associé à Léon (40550) 31 avenue du Marensin, du même jour :

Monsieur Yann PACALIN a démissionné de ses fonctions de gérant ;

Madame Maeva Emilie BUCHET reste seule gérant ;

L'article «Capital Social» et l'article «Nomination» des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis

L23AL03924



ROC ET ROSE

Société Civile Immobilière
Siège : 1 impasse des Pinsons
40530 Labenne
Capital : 3.048,98 €
RCS Dax : 423 638 857

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Alison DAMBIER, notaire à Bordeaux (33200), 23 avenue du Jeu de Paume, en date du 10 août 2023, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Stéphane Georges Guy André JAVELAUD, né à Sevrans (93270) le 1^{er} décembre 1966, demeurant à Labenne (40530), 1 impasse des Pinsons, en qualité de nouveau gérant à compter du 10 août 2023, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Guy Marcel JAVELAUD, gérant démissionnaire. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, Maître Alison DAMBIER
L23AL03927

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

DU KAYOLAR
SCI au capital de 1 000 €
Siège social :
M. Jean-Marc Daudibertiers
1475 avenue du Vignau
40000 Mont-de-Marsan
490 912 995 RCS Mont-de-Marsan

L'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2023 a décidé le transfert de siège social de Mont-de-Marsan (40000) 1475 avenue du Vignau à Mont-de-Marsan (40000) 46 rue René Cassin avec effet à compter de ce jour.

Il résulte de cette décision, la modification des avis antérieurement publiés :

Siège social

Ancienne mention : 1475 avenue du Vignau 40000 Mont-de-Marsan.

Nouvelle mention : 46 rue René Cassin 40000 Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL03935



DUPOUY ET ASSOCIÉS
Hossegor - Tarnos (40)
Biarritz - Bayonne - Pau (64)
Jullian - Ossun (65)

CJ SUSHI
SOORTS-HOSSEGOR (40150)
24 allée Pasteur
Capital social : 1 000,00€
SIREN : 818 491 649

TRANSFERT DE SIÈGE, CHANGEMENT D'OBJET ET DE DÉNOMINATION

L'AGE du 01/12/2022 a décidé :
- le transfert du siège social au 174 avenue des Rémouleurs, 40150 SOORTS HOSSEGOR à compter du 01/12/2022, L'article 4 - siège social des statuts a été modifié en conséquence.

- la modification de l'objet social à compter du 01/12/2022 : Ancien objet social : La fabrication, la vente de plats japonais à emporter, ainsi que la vente de boissons et de tous autres produits alimentaires annexes. Nouvel objet social : La prise d'intérêts et de participations dans toutes sociétés industrielles, commerciales, l'animation d'un groupe de sociétés et la participation active à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de ses filiales. L'article 2 - Objet des statuts a été modifié en conséquence.

- la modification la dénomination sociale de la société anciennement CJ SUSHI qui devient à compter du 01/12/2022 : HOLDING CJ. L'article 3 - Dénomination des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de DAX.

Pour avis
le notaire

L23AL03942

DUPONT PEINTURE 40

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 67 route du Lavoir
40400 BEGAAR
RCS de DAX n°839 413 762

En date du 16/08/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 67 route du Lavoir, 40400 BEGAAR à compter du 25/05/2023.

Pour avis
Le gérant

L23AL03951

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/05/2023, de la société **IZCO TP SARL** au capital de 100.000 euros Siège social : Gabarret (40310), Route de Castelnaud RCS Mont-de-Marsan n°799 303 466 il a été décidé de transférer le siège social à Pouydesseaux (40120) 780, Avenue des Petites Landes.

L'article 5 des statuts sera modifié en conséquence.

RCS : Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL03958

DISSOLUTIONS



AU P'TIT PONTON

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 52 Impasse Fanny
40600 Biscarrosse
RCS Mont-de-Marsan 800 563 926

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/07/2023 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Monsieur Frédéric DE CARVALHO demeurant 52 Impasse Fanny 40600 BISCARROSSE exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 52 Impasse Fanny 40600 BISCARROSSE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN
Pour avis,

L23AL03737



MOOV'E BIKE

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 1.000 euros
Siège social : 994 Rue des Biganons
40600 Biscarrosse
897 558 839 RCS de Mont-de-Marsan

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juillet 2023, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juillet 2023. Monsieur AGRIPINO

NAVARRO, demeurant 994 rue des Biganons 40600 Biscarrosse a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis

L23AL03918

DBGAT

SAS à associé unique
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 48 Allée des Corciers
40560 Vielle-Saint-Girons
848 198 263 RCS Dax

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 03/08/2023, il est décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur, M. David BURRIEZ demeurant 48, Allée des Corciers 40560 Vielle-Saint-Girons, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du Liquidateur : 48, Allée des Corciers 40560 Vielle-Saint-Girons. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dax.

Pour avis, le Liquidateur

L23AL03950

CLÔTURES

LA CHASCUNIÈRE

SASU au capital de 2.000 €
Siège social : Rés. Parc Delalande, Apt 101 Bis, Bat A, 9 Impasse du Cdt Clère
40000 Mont-de-Marsan
RCS de Mont-de-Marsan n°811 974 419

En date du 15/08/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme COATLEVEN Laetitia de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/08/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, COATLEVEN Laetitia

L23AL03946



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com



**FIDUCIAL
SOFIRAL**

122 Avenue Georges Pompidou
24750 Treilssac

L24

En cours de liquidation
EURL au capital de 7 622,45 €
71, avenue Georges Clemenceau
40600 Biscarrosse
394 773 865 RCS Mont-de-Marsan

L'AGO du 24/07/23 a approuvé le compte définitif de liquidation établi au 31/03/23, a déchargé Mme Valérie GENERES de son mandat de liquidateur, a donné à cette dernière quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation au 31/03/23. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au GTC de Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL03952

FONDS DE COMMERCE



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE

Maitre Claire NICOLAS-CHABANNES
Maitre Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Paul-Mathieu CHABANNES, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée «NOTAIRE NOUVELLE VAGUE», titulaire d'un Office Notarial à Soorts-Hossegor (40150), Hôtel de la Forêt, 27 rue de Mathiou, le 4 août 2023, enregistré à Mont-de-Marsan, le 10 août 2023, dossier 2023 00039015 référence 4004P01 2023 N 01183, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **GARAGE DE L'OCEAN**, dont le siège est à Tarnos (40220) Zone Artisanale Pierre Sémard, identifiée au SIREN sous le numéro 530 280 437 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

A :

La Société dénommée **LE RELAIS DE L'OCEAN**, dont le siège est à Tarnos (40220) 266 A avenue Marcel Paul Zone Artisanale Pierre Sémard, identifiée au SIREN sous le numéro 952 261 261 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Désignation du fonds : fonds de commerce d'«Achat, vente, réparation de véhicules automobiles» sis à Tarnos (40220), Zone Artisanale Pierre Sémard, 266 A avenue Marcel Paul.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et en a la jouissance à compter du même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent quatre vingt mille euros (180.000,00 EUR), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour cent trente-sept mille deux cent trente euros (137.230,00 EUR),

- Au matériel pour quarante-deux mille sept cent soixante-dix euros (42.770,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet : NOTAIRE NOUVELLE VAGUE, Me CHABANNES, Hôtel de la Forêt, 27 rue de Mathiou, 40150 Soorts-Hossegor.

Pour insertion, le Notaire

L23AL03917



**Me André Baudoin-Malric
Me Audrey Baudoin-Malric**
Notaires à Mont-de Marsan

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Audrey BAUDOIN-MALRIC, le 2 août 2023, enregistré à Mont-de-Marsan, le 9 août 2023 dossier 2023 00038747 référence 4004P01 2023 N 01173,

La société dénommée **ATELIER MECANIQUE INDUSTRIEL D'ALBRET**, Société à responsabilité limitée, au capital de 15.000 €, dont le siège social est à BROCAS (40420), route de Labrit, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN sous le numéro 319 060 851

A cédé à

La société dénommée **SARL MATHIO**, Société à responsabilité limitée, au capital de 200.000 €, dont le siège social est à GELOUX (40090), 56 route de Jean Petit, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN sous le numéro 499 908 168,

Le fonds de commerce de MECANIQUE INDUSTRIELLE, exploité à BROCAS (40420), Route de Labrit, connu sous le nom de AMIA.

Prix : 65.000,00 €

Jouissance : 2 août 2023

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Audrey BAUDOIN-MALRIC, notaire à MONT DE MARSAN, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

Me Audrey BAUDOIN-MALRIC

L23AL03929

AUTRES ANNONCES



SCP Vincent WERY
Notaire Associé
143 Avenue de l'Armagnac
40240 Labastide-d'Armagnac

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Par testament olographe en date du 29 mars 2021 Monsieur Bernard LAJUS, demeurant à Gabarret (40310), EHPAD Les Ajoncs 174 rue de l'Hôpital, né à Parleboscq (40310), le 15 juin 1937, décédé à Mont-de-Marsan (40000), le 6 juillet 2023 a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Vincent WERY, Notaire à Labastide-d'Armagnac suivant procès-verbal en date du 10 août 2023.

Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude de Me Vincent WERY, notaire à Labastide-d'Armagnac (40240), 143 avenue de l'Armagnac chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis

L23AL03930



**SCP François PETGES
& Stéphane PETGES**
Notaires Associés
302 rue du Juston
40230 Castets-des-Landes

AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT

Par testament olographe 26 février 2009, Monsieur Bernard DUMORA, né à Léon, le 20 septembre 1939, demeurant à Léon (40550), 371 avenue du Lac, celtibataire, décédé à Dax, le 05 juillet 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Nathalie NORMAND, suivant procès-verbal en date du 1^{er} août 2023, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de Dax, le 09 août 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Nathalie NORMAND, Notaire à Castets, notaire chargé du règlement de la succession.

Me Nathalie NORMAND

L23AL03932



Maitre Yves DUMONT
Notaire Associé
670 route des Lacs
40410 Pissos

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du CPC :

Suivant testament olographe en date du 17 août 2018, Madame Anna, Françoise FOURCADE, retraitée, veuve de Monsieur Jean GENTES, demeurant à Laglorieuse (40090), 105 chemin du Barade, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès d'ouverture et de description reçu par

Maître Yves DUMONT, Notaire à Pissos, 670 route des Lacs le 20 juin 2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Yves DUMONT, notaire susnommée, référence CRPCEN : 40013, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan de l'expédition du procès-verbal d'ouverture et de description de testament et copie de ce testament en cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le Notaire

L23AL03937

RECTIFICATIFS

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

LUDIVINE MARTIN CONSEILS
SARL au capital de 1 000 €,
Siège social : 458, chemin de Lacoste
40380 Montfort-en-Chalosse

Rectificatif de l'annonce n°L23AL03898 parue dans le journal d'annonces légales du 12 août 2023 il fallait lire concernant la durée 99 ans en lieu et place de 50 ans.

L23AL03936

LES ANNONCES LANDAISES

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 30 € TTC 1 AN = 50 € TTC 2 ANS = 79 € TTC

WEB

6 MOIS = 18 € TTC 1 AN = 29 € TTC 2 ANS = 44 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 267,70	-1,4%	12,3%	10,6%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 537,00	-1,5%	11,3%	8,9%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 288,57	-2,5%	13,0%	13,2%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 437,86	-1,5%	15,6%	3,3%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 037,65	-3,4%	37,5%	10,0%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 389,64	-0,6%	-0,8%	-1,6%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 767,28	-2,1%	13,2%	14,1%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 985,22	-1,1%	2,4%	-1,7%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 238,89	-0,5%	23,5%	11,7%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 176,18	-1,9%	2,8%	-3,0%	3 395,00	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,85	-0,7%	2,3%	26,1%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-7,8%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,66	-3,7%	-19,4%	31,7%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,57	6,6%	213,7%	186,1%	3,60	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	62,50	-3,8%	6,8%	1,6%	66,50	54,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	-0,8%	0,0%	2,2%	530,00	458,00	8,0%
EAUX DE ROYAN	86,00	-2,8%	4,2%	-1,1%	94,00	76,50	7,1%
EUROPLASMA	0,09	-39,7%	-86,5%	-99,1%	2,38	0,09	-
FERMENTALG	0,62	-16,0%	-59,3%	-75,4%	1,66	0,60	-
GASCOGNE	3,91	-5,3%	-12,5%	8,9%	4,48	3,91	-
GPE BERKEM	4,11	-2,1%	-15,1%	-53,6%	7,12	3,90	-
GPE PAROT (AUTO)	2,10	18,0%	-1,9%	14,4%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	17,36	3,0%	-16,9%	-34,0%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,95	4,2%	26,2%	26,4%	15,85	11,90	-
I.CERAM	5,40	-21,7%	-47,1%	-59,2%	13,95	5,40	-
I2S	6,20	4,2%	1,6%	8,8%	6,45	5,60	2,3%
IMMERSION	2,72	-6,2%	6,3%	-45,6%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,16	-11,5%	-5,9%	-14,0%	0,26	0,15	-
KLARSEN DATA	3,65	26,3%	137,0%	67,8%	3,85	1,47	-
LECTRA	29,00	2,7%	-17,6%	-19,3%	40,70	25,70	1,7%
LEGRAND	90,96	-1,0%	21,6%	11,9%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-55,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	10,9%	2,46	1,20	-
OENEO	13,60	-3,5%	-2,9%	-12,5%	15,50	12,85	2,6%
POUJOLAT	26,20	1,9%	-5,8%	10,9%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	5,24	-8,1%	58,8%	11,8%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,15	-2,6%	15,3%	-32,4%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

QUOI DE NEUF ?

© D.R.

ILAN
ET CÉLINE
BENATTAR



GALERIE ILAN BENATTAR PATRIMOINES OUBLIES

The Bridge digital

© Ilan Benattar

Passionné d'architecture, Ilan Benattar expose son travail photographique ainsi que ses coups de cœur artistiques dans sa galerie éponyme à Soorts-Hossegor. Un lieu qu'il partage avec sa femme, Céline Benattar, également photographe, à la tête du Studio Dieumi.

Par Isabelle TRANCOEN

Directeur d'une galerie photo pendant six ans à Toulouse, Ilan Benattar a débuté par la street photographie. Sa quête de graffitis l'a rapidement conduit dans des usines désaffectées, des lieux abandonnés, dessinant ainsi les contours de son futur sujet de prédilection. « J'aime le contraste entre la construction humaine et la nature, notamment quand cette dernière reprend ses droits, explique-t-il. En photographiant ces lieux, je tente de leur redonner vie, de faire en sorte qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. »

EN QUÊTE DE LIEUX DÉLAISSÉS

Pour ce faire, il voyage en France et en Europe à la recherche de lieux délaissés, dans lesquels le temps s'est arrêté, parfois brutalement. Dans des zones de conflit, par exemple, comme dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Puis, sur le papier, il révèle ce qu'il appelle « la mémoire de beauté », s'inscrivant pleinement dans le mouvement urbex [exploration urbaine des lieux construits et abandonnés par l'homme, NDLR]. Il en ressort des images fortes, empreintes de silence, à l'ambiance parfois fantomatique et marquant souvent un engagement à la fois social et environnemental de l'artiste.

Au sein de sa galerie, Ilan Benattar a également choisi d'exposer d'autres talents dont il apprécie le travail. À l'image, actuellement, du duo de plasticiens Mathieu Claudon et Étienne Bouet et de la Maison Parlani qui propose du mobilier conçu et fabriqué dans la région. Sa passion de la photographie et plus généralement de l'art, Ilan Benattar aspire à la transmettre : « La photo est à la mode mais il faut savoir promouvoir cet art, l'expliquer, et donc prendre du temps avec les visiteurs ». Qu'ils soient amateurs éclairés ou néophyte curieux. Galerie Ilan Benattar et Studio Dieumi
803 avenue des Rémouleurs - Soorts-Hossegor

STUDIO DIEUMI

Le studio où officie Céline Benattar, jouxte la galerie. Férue de portraits, elle propose ses services aux particuliers comme aux professionnels. Elle décline également son savoir-faire pour de la photographie culinaire et immobilière. Et, dès qu'elle le peut, elle accompagne et épaula son mari dans sa quête sans fin de nouveaux lieux abandonnés.